



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Réunion du Mardi 09 Avril 2019 au siège du District de la Gironde à Bruges

Présents : MM. Jean Bernard CHAUVIN, Jean Marie BORDIER,

Entreprise : MM. Bernard CHARPENTIER, Alain BENTITOU,

Foot Loisir : MM. Alain BOUCHERIE, Patrick BROUCA, Jean-Marie CAILLE, Jean-Claude POINTET,

Futsal :

Excusés : MM. Luis GONCALVES, Jacky LANAU, Robert CURIDA, Serge DEMARQUE.

FOOTBALL ENTREPRISE

COURRIERS ET COURRIELS REÇUS

Pris note des différents courriers.

INFORMATIONS :

La commission demande aux clubs qui utilisent la FMI d'établir un rapport en cas d'échec et que celui-ci doit être envoyé au service compétition sous 48 h. Ce qui évitera l'amende prévue par les textes.

FOOTBALL LOISIR

COURRIERS ET COURRIELS REÇUS

Pris note des différents courriers.

Décision

Suite à la rencontre de GRADIGNAN – SALINIÈRES, la commission décide de transmettre le dossier à la Commission de Discipline.

Information

La commission constate que le vendredi 05 avril beaucoup de rencontres (15) ne se sont pas déroulées. D'autre part, beaucoup de clubs sont également en retard en + 35 ans 12 en + de 30 ans 42, nous leur demandons de bien vouloir les jouer aux dates de rattrapage fixées depuis le début la saison à savoir :

19 04 2019

26 04 2019

24 05 2019

31 05 2019, dernier délai après match perdu.

Rappel des demi-finales :

Rencontres Coupe + de 35 ans se joueront le Vendredi 03 Mai 2019

MACAU / CENON US ou PORTE ENTRE 2 MERS



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

CADAUJAC / LE BOUSCAT ou CARIGNAN

Rencontres Coupe + de 30 ans se joueront le Vendredi 03 Mai 2019

BASTIDIENNE B / BEGLES CA

TALENCE ALLIANCE B / CREONNAIS

Rencontres Coupe S Est se joueront le Vendredi 26 Avril 2019

BONZAC / COTEAUX DORDOGNE

BERSON / SAINT GIRONS LOISIRS

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de prolongation, tirs au but à la fin du temps réglementaire. Si cas exceptionnels (conditions atmosphériques, interruption prolongée d'éclairage électrique etc. ..) l'arbitre est dans l'impossibilité de terminer l'épreuve, le vainqueur sera désigné par tirage au sort après une attente qui ne saurait excéder au total 45 mn.

Nous insistons les feuilles de matches doivent arriver dans la semaine qui suit la rencontre. C'est le club recevant qui doit l'envoyer.

Pour tous reports de rencontres, les dirigeants doivent avertir le service compétition (competitions@gironde.fff.fr) 10 jours avant.

Rappel de l'article

Un club pourra demander la modification du jour de la rencontre à condition d'en faire la demande au club adverse 10 jours avant la date prévue de la rencontre. Le club adverse devra répondre dans les 5 jours suivant la demande.

Le District se réserve le droit d'homologuer ou pas la demande

FOOTBALL FUTSAL

Le championnat est en cours

Les rencontres des $\frac{1}{4}$ de finale sont programmées semaine 16.

Le Président,

Jean Bernard CHAUVIN